

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Provence-
Alpes-Côte d'Azur et gendarmerie pour
la zone de défense et de sécurité Sud

Décision n° 37554 du 2 septembre 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud

NOR : INTJ2125450S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 50056 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032355S) ;

Vu la décision n° 23591 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032371S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} octobre 2021 :

Amardeil	Pascal	NIGEND : 121 533
-----------------	--------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 2021 :

Buffat	Yves	NIGEND : 129 572
Carcy	Joël	NIGEND : 188 031

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2021 :

Roze	Fabien	NIGEND : 320 640
Allart	Damien	NIGEND : 300 305
Fabre	Fabien	NIGEND : 245 711
Rouillière	Stephen	NIGEND : 235 564

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2021 :

Sigonmez	Loïc	NIGEND : 335 509
Davanne	Franck	NIGEND : 382 643
Kraft	Antoine	NIGEND : 331 178
Carrère	Vincent	NIGEND : 328 491
Bibollet	Anderson	NIGEND : 239 371

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 septembre 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-
Côte d'Azur et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud,
A. Browaëys*